

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 4 mai 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°28

ARRÊTÉ

portant dissolution de la brigade territoriale de Givors (Rhône).

Du 18 février 2009

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale de Givors (Rhône).

Du 18 février 2009

NOR D E F G 0 9 5 0 3 9 1 A

Références :

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26.
Art. D. 3122-2. à D. 3122-11 du Code de la défense - partie réglementaire, III.
Décret du 20 mai 1903 (Mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650.1) modifié.
Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°12 du 4 mai 2009, texte 28.

Art. 1er. La brigade territoriale de Givors (Rhône) est dissoute à compter du 1^{er} mai 2009. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales d'Ampuis, Irigny et Mornant (Rhône) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Ampuis, Irigny et Mornant exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 1° du code de procédure pénale (n.i. BO).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Sud-Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Givors	Chassagny	(dissolution)
	Echalas	
	Givors	
	Grigny	
	Millery	
	Montagny	
	Saint-Andéol-le-Château	
	Saint-Jean-de-Touslas	
	Saint-Romain-en-Gier	
Irigny	Irigny	Charly
	Charly	Irigny
	Vernaison	Millery
		Vernaison
Mornant	Chaussan	Chassagny
	Mornant	Chaussan
	Orliénas	Givors
	Riverie	Grigny
	Rontalon	Montagny
	Soucieu-en-Jarrest	Mornant
	Saint-André-la-Côte	Orliénas
	Saint-Didier-sous-Riverie	Riverie
	Saint-Laurent-d'Agy	Rontalon
	Saint-Maurice-sur-Dargoire	Saint-Andéol-le-Château
	Saint-Sorlin	Saint-André-la-Côte
	Sainte-Catherine	Saint-Didier-sous-Riverie
	Taluyers	Saint-Jean-de-Touslas
		Saint-Laurent-d'Agy
		Saint-Maurice-sur-Dargoire
		Saint-Romain-en-Gier
		Saint-Sorlin
		Sainte-Catherine
		Soucieu-en-Jarrest
		Taluyers
Ampuis	Ampuis	Ampuis
	Condrieu	Condrieu
	Les Haies	Echalas
	Loire-sur-Rhône	Les Haies

	Longes	Loire-sur-Rhône
	Saint-Cyr-sur-le-Rhône	Longes
	Saint-Romain-en-Gal	Saint-Cyr-sur-le-Rhône
	Sainte-Colombe	Saint-Romain-en-Gal
	Trèves	Sainte-Colombe
	Tupin-et-Semons	Trèves
		Tupin-et-Semons